

Seconde phase des Assises de l'eau à l'heure du changement climatique

Les Canalisateurs, partenaires des collectivités locales, pour développer des solutions sur-mesure, adaptées à la gestion du grand cycle de l'eau



RDV : Hall 3 - Stand L 70

Le Gouvernement vient de lancer le deuxième volet des Assises de l'eau autour de la question « Changement climatique et ressource en eau : comment les territoires, les écosystèmes et l'ensemble des acteurs vont-ils s'adapter ? ».

Cette nouvelle séquence, qui concerne le grand cycle de l'eau, vise à trouver des solutions pour permettre aux territoires et à l'ensemble des acteurs d'adapter leur gestion de l'eau à l'heure du changement climatique. Elle permettra également de travailler autour de trois axes complémentaires économiser, protéger et partager la ressource en eau.

Dans ce cadre, Les Canalisateurs profitent de leur présence au SMCL pour réaffirmer auprès des collectivités locales leur mobilisation de tous les instants, au travers de leur réseau territorial de délégations, pour les accompagner au plus près dans leur adaptation au changement climatique, qui a des répercussions sur le cycle de l'eau pour 9 Français sur 10 (Sondage Ifop 2018 - Préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques).

Parmi les thèmes de discussion inscrits dans cette seconde phase, l'organisation professionnelle a identifié plusieurs thématiques, pour lesquelles les entreprises de canalisations ont d'ores et déjà **des solutions sur-mesure et efficacies par leur capacité à s'adapter aux problématiques hétérogènes des territoires ruraux, urbains ou périurbains.**

Ces solutions concernent, en particulier, **le développement de modèles industriels économes en eau, de projets de territoires pour la gestion de la ressource eau, la protection des captages d'eau potable et la capacité de concilier installations hydro-électriques et changement climatique.**

Pour Alain Grizaud, président des Canalisateurs : « il est primordial, pour anticiper les effets du changement climatique, de bâtir collectivement une vision réaliste et globale, indispensable pour mener une véritable gestion durable et patrimoniale des réseaux d'eau et d'assainissement en France et *in fine* maintenir la qualité de l'eau lors de son transport ». Il rappelle aussi l'importance d'un suivi des mesures de la première séquence des Assises : « Afin que le travail réalisé par l'ensemble des acteurs lors de la première phase ne soit pas vain, il est indispensable de suivre concrètement l'application des premières mesures. Nous préconisons la mise en place de comités de suivis dans chaque région. »

À propos des Canalisateurs

Les Canalisateurs est une organisation professionnelle, membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics. Elle fédère 330 entreprises, spécialisées dans la pose et la réhabilitation de canalisations d'eau potable, d'eaux usées, d'irrigation, de gaz et fluides divers, faisant des Canalisateurs le 2e syndicat de spécialité de la FNTP.

Service de presse : Patricia Desmerger

06 07 47 34 77 - patricia.desmerger@orange.fr

@patdesmerger - f : [campagne-presse](#) - in : fr.linkedin.com/in/patdesmerger